Victoire à la centrale nucléaire de Cruas

samedi 1er mars 2008, par Rouge (Date de rédaction antérieure : 28 février 2008).

Pendant onze jours, neuf salariés de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche) ont été en grève de la faim. À la suite d'un appel d'offre, leur entreprise, la Cime, sous-traitante d'EDF, a laissé la place à Essor, filiale du groupe Vinci. Celle-ci refusait de reprendre l'ensemble des salariés, provoquant ainsi un conflit qui a duré plus de deux mois. Un protocole d'accord entre les différentes parties avait pourtant pu être signé en décembre dernier, mais Essor ne l'a jamais respecté et elle a organisé des entretiens d'embauche sélectifs et humiliants. 23 salariés restaient alors sur le carreau dont, comme par hasard, l'ensemble des délégués du personnel…

Neuf salariés ont donc décidé de se mettre en grève de la faim. Soutenus par la CGT, ils ont également reçu, à travers un comité de soutien, l'appui de nombreux salariés du site, d'habitants du secteur, de militants du PCF et de la LCR, et de plusieurs élus de la gauche locale. Jeudi 21 et vendredi 22 février, l'accès à la centrale a été bloqué à l'initiative du comité de soutien, et de nombreux salariés du site ont débrayé en solidarité.

Cette action, peu banale, a débouché sur la victoire attendue : l'application du protocole de décembre. Le samedi soir, en ville, la fête fut belle et émouvante…

C'est maintenant la question globale de la sous-traitance et de la précarité dans les centrales nucléaires qui est posée. EDF n'hésite pas à renégocier à la baisse les contrats de sous-traitants.

Ici comme ailleurs, c'est la responsabilité du « donneur d'ordres » qui doit être engagée, surtout quand c'est l'État qui est majoritaire dans le capital…

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2241, 28/02/2008.